



Récapitulons

Formation Spécialisée

Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

06 février 2025

DRFIP 44

Dans [sa liminaire](#), la CGT est revenue sur le contexte politique, avec l'adoption d'un budget qui prévoit notamment 32 milliards de coupes budgétaires qui vont fortement impacter l'action publique.

La CGT a rappelé au Directeur la nécessité de lancer la concertation avec les agent·e·s concerné·e·s et les organisations syndicales sur les restructurations, fusions et déménagements au programme de cette année 2025 à la DRFIP44.

ÉLECTION SECRÉTAIRE FS

Le ou la secrétaire de la FS, pour les représentant·e·s du personnel, est élu·e pour deux ans. Laurence Dosset a été réélue à l'unanimité pour deux ans.

PRÉSENTATION DE L'ANIMATRICE DE LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE DE PREVENTION (APMP)

La collègue qui occupait le poste ayant réussi une sélection, Rachel Aubry en provenance du SRE reprend la mission de porter la politique de prévention dans les instances (FS et GT) pour le 44 et le 85 (8 directions à suivre). Avec pour mission de suivre les enveloppes budgétaires régionales pour la formation et de conseil pour les FS afin de trouver des formations (mise en place, devis).

SUIVI DES ENGAGEMENTS ET DÉLIBÉRATIONS

Un point des engagements décidés en formation spécialisée depuis un an a été examiné comme à chaque séance. Cet exercice permet un suivi partagé des actions de la FS.

BILAN BUDGÉTAIRE 2024

L'AE était de 125 733 € et en CP 125 733 € mais problème de décalage de paiements de factures 2023 à hauteur de 93 % du budget. Cela laissait peu de marge de manœuvre mais nous avons obtenu une dotation complémentaire de 50 000 € en juillet. Nous avons donc eu 59 000 € d'AE mais consommation de 167 000 € en CP. Tout ceci a permis de nous recalculer sur une annualité budgétaire pour 2025. Aujourd'hui, la dotation 2025 sera

consommée en 2025 même si on attend les arbitrages budgétaires. D'autant que nous avons déjà établi des axes d'actions pour l'année. Normalement les budgets SST sont sanctuarisés et devraient être disponibles fin février, début mars.

FICHES ACTION

Propositions d'actions :

- Intervention d'une psychologue à l'AJV pour accompagner la réorganisation physique de l'accueil et avoir leur ressenti concernant le travail en période de charge. Ceci vient en complément de l'intervention des ergonomes sur le poste. Concernant la réorganisation matérielle du poste, nous ne sommes qu'au début des réflexions. À ce stade, les représentant·e·s du personnel ont demandé que le projet soit plus clair et que le vote soit reporté en mars ;
- Mise en place de films réfléchissants sur les baies vitrées du SGC Saint Herblain pour gagner en confort thermique et lumineux. De nouvelles considérations techniques doivent être prises en compte, avec un nouveau guide ministériel. L'action va être remise à l'étude ;
- Pose d'une nouvelle main courante dans l'escalier du CFP Chateaubriant. **Action adoptée ;**

Concernant les consultations psychologiques, le budget ayant dépassé 40 000 €, il a fallu passer un marché public à hauteur d'un prévisionnel de 100 000 €. C'est Qualisocial qui a été retenu.

DÉTERMINATION DES GT 2025

Un **GT sur la lutte contre la sédentarité** est programmé le 18 février matin ainsi qu'un **GT addiction** le 15 avril matin. Ces GT doivent déboucher sur des actions éventuelles.

Proposition de la mise en place d'un **GT Discriminations**. La Direction demande aux OS de préciser la démarche recherchée.

FORMATIONS 2025

Nous avons défini le programme des formations à destination des agent·e·s lors du GT Budget du 08 janvier. Nous avons validé en séance plénière nos orientations : formation gestes qui sauvent, formation secourisme, formation incendie, formation éco conduite... Reste quand même l'inconnue budgétaire à ce stade. Les crédits devraient être disponibles fin février.

POINT SUR LES CHUTES DE PLAIN-PIED

Suite au constat que la grande majorité des accidents de trajet ou de travail sont des chutes de plain-pied (de sa hauteur), Damien Fréville, préventeur ISST nous a fait un topo sur la question.

L'art R 4224-3 du Code de travail rappelle la responsabilité de l'employeur en la matière. C'est la deuxième cause d'accident au travail en France, souvent bénins mais parfois il y a des conséquences lourdes allant jusqu'au décès. D'après le rapport social du MEF, c'est 45 % des accidents du travail, représentant 66 ETP en arrêt de travail. Sur ce sujet, difficile de proposer un plan de prévention.

REGISTRE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET FICHE DE SIGNALEMENT

Un point d'étape a été fait sur le nouvel outil **SIGNAL FIP**, la nouvelle interface pour les signalements des agents victimes de comportements répréhensibles, aussi bien en externe qu'en interne.

L'Assistante de Prévention (AP) contacte le ou la responsable de service pour faire un point sur l'évènement. L'AP prépare la réponse, si courrier au récalcitrant, c'est mis à la signature du Directeur du Pôle Transverse. Certains signalements sont sans suite quand il est jugé que l'incident est bénin.

Les représentants du personnel sont habilités pour consulter les signalements sur l'application. Si le « plaignant » choisit d'anonymiser son signalement, un retour doit néanmoins être fait en plénière de la FS. Le texte saisi doit être incrémenté dans le système par l'assistante de prévention à l'issue du traitement de l'affaire.

Signal FIP garde en mémoire l'ensemble des signalements. L'agent peut faire le choix d'anonymiser son signalement pour son chef de service ou les représentant·e·s du personnel (anonymat très relatif puisque l'on connaît le service concerné). Nous constatons qu'il y a beaucoup plus de fiches qu'avant car le process est plus simple avec l'interface SIGNAL FIP.

La CGT a demandé quel retour est fait au « plaignant .e ». C'était parfois aléatoire avant, il faut systématiser un retour à la personne faisant un signalement. La personne qui rédige la fiche reçoit une alerte à chaque étape de la prise en charge dans Signal FIP. L'Assistante de Prévention envoie une copie du courrier adressé au contrevenant au chef de service avec consigne de le montrer à l'agent qui a fait le signalement.

La CGT ne conseille pas d'anonymiser les signalements pour les faits « externes » pour que nous puissions juger de la gravité des faits en temps réel.

FICHES DE SIGNALEMENT

6 signalements sont en cours de traitement à ce jour. Globalement, pour les signalements externes, il s'agit d'insultes, de menaces et agressions verbales.

La Direction écrit systématiquement à l'usager pour le mettre en garde contre tout nouveau comportement inapproprié. La ligne est tolérance zéro pour les agressions verbales.

POINT IMMOBILIER

Point d'étape :

- **Versailles** : état des lieux toujours en cours pour rationaliser l'occupation des locaux en vue de faire de la place pour **Nantes Amendes**.
- Discussion en cours sur le financement des réaménagements, c'est un point important pour la faisabilité du transfert de **Nantes Amendes** quai de Versailles.
- La Direction se déplacera début mars à **Saint Nazaire** pour faire le point. Une **étude nationale est lancée sur l'adaptabilité des locaux de l'État face aux changements climatiques**. Le **bâtiment à De Gaulle est concernée** par cette étude qui se déroulera jusqu'en mai. La Direction espère avoir des solutions acceptables techniquement et financièrement pour faire les travaux. **La CGT a posé** la question de l'accessibilité voiture pour les géomètres qui ont du matériel lourd et onéreux à transporter, la direction a répondu : voiture de service ! Pour la restauration collective, la Direction n'est pas opposée à se rapprocher d'autres collectivités publiques pour une solution de restauration collective. Sur les archives, gros travail de réflexion en cours, avec les chef·fe·s de service.

SUIVI DU PAP 2025

Le Plan Annuel de Prévention 2025 a fait l'objet d'un suivi.

SITUATION DU SDIF

Recrutement de cinq contractuel·les à Nantes et une à Saint Nazaire. La Direction a sollicité l'aide de la BNIC pour traiter les anomalies SURF. Les EDR sont aussi massivement déployés. On commence à constater une (légère) décrue du stock des e-contacts. **Un palier Gestloc et GMBI s'est terminé en début de semaine, on espère un apport qualitatif global**, sans trop d'effet de bords négatifs. Il y a une veille sur la communauté Novae dédiée et pour l'instant, les retours sont positifs. La dissociation du parcours TF / TU devrait éclaircir les choses. À ce stade, on n'a pas encore le retour de l'interface usager, mais ça va venir au fil des questionnements. Les collègues qui préparent les CCID sont un peu stressés par rapport aux élus locaux qui peuvent faire part de leur mécontentement. La Direction demande de mettre en avant le fait que nos erreurs sont plutôt au bénéfice des collectivités (émissions de rôles de taxe d'Habitation secondaire ou de Taxe sur les Locaux Vacants à tort).

AUDIT THERMIQUE DES BÂTIMENTS

Le système de chauffage dans les bâtiments Graslin et Delambre est catastrophique. La Direction a voulu réguler le chauffage dans les bâtiments en bloquant les thermostats sur 3 de manière à avoir une température égale à 19° partout, mais on y arrive pas. C'est un échec pour l'instant. Des radiateurs ne chauffent plus, ou à moitié, l'inconfort thermique est là. Le sujet va être repris par la BILI. **La CGT a rappelé** que l'objectif d'avoir 19 ° dans les bureaux est très bas quand on a un emploi sédentaire derrière un écran.

VISITES DE LA FS

La Formation Spécialisée a présenté les comptes rendus des visites de :

- **SIE Nantes Sud et Nantes Centre** : toujours des sujets avec l'antenne de Fontenay le Comte, notamment sur la répartition des tâches entre

Fontenay et Nantes, le retraitement des AVISIRS, le recouvrement, sur la création des bases (assiette) à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), interrogations sur les fusions à venir.

Le directeur est revenu sur **les fusions des SIE nantais au 01/01/2026**. Cela passera par une phase de concertation, d'échanges sur les méthodes de travail et cela se fera étage par étage. **Ces échanges commenceront en mars** pour se terminer en juin de manière à valider les choses en instance à l'automne pour une fusion effective au 01/01/2026.

La mise en place du Centre de Contact de Carpentras est un vrai soulagement.

Pour les emplois, la direction essaie « d'objectiver » le ratio charges/emplois, mais il n'y aura pas de suppressions d'emplois lors de la fusion. Quant à une éventuelle **modification des PCE nantais, il n'y a pas d'urgence pour le n°1**. Les structures fonctionnent bien et on pourrait les conserver telles quelles ! Mais on parle de la mise en place d'un PUC à Saint Nazaire...

- **SIP de Chateaubriant** : retour sur l'emménagement/déménagement qui a été très mal vécu, un certain nombre de problèmes sont en suspens.

- **CGR de Chateaubriant** : depuis la visite de la FS, une médiation de projet a été mise en place et a apporté une certaine satisfaction. À suivre.

Concernant les travaux immobiliers sur le site de Chateaubriant, toujours des incertitudes avec l'arrivée du Rectorat... ou pas (calendrier très fluctuant).

Prochaines visites de la FS en 2025 : SIE Nantes Nord et Est, Liaison Rémunération, SGC du Vignoble, Nantes Amendes (dans la perspective du déménagement).

Cgt Finances Publiques 44

Vos représentants CGT en FS :

- Pierre-Yves Grellier
- Yann Douteau

- cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
- <http://www.financespubliques.cgt.fr/44>
- 02 51 12 87 08
- 2 rue du Général Margueritte 44300 Nantes
- Permanences les mardis après-midi

